

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	55	59
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 18/09/2023		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 02 OCT. 2023		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 02 OCT. 2023		
Adoption de la convention de partenariat tripartite entre le Pays de Mormal, l'Afeji Le Quesnoy et l'association du Comptoir de Mormal.		

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 27 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la Fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, Mme Brigitte ADAM, M.René QUINZIN, M.Alain LOCOCHE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Luc BERTAUX, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, M.François DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Guislain CAMBIER, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL*
 M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Henry-Louis BOURGOIS, M.Dominique FONTAINE, M.Georges BROXER,

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : Mme Francine CAUCHETEUX, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Françoise DUPUIITS, Mme Marie DUBOIS,

Etaient excusé(e)s : M.Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, M.Bertrand FLAMENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Freddy DOLPHIN, Mme Anita LEFEVRE, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU

*Mme Catherine Morel a participé jusqu'au vote de la délibération 66-2023

67-2023.Objet : Adoption de la convention de partenariat tripartite entre le Pays de Mormal, l'Afeji Le Quesnoy et l'association du Comptoir de Mormal.

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

La Communauté de Communes du Pays de Mormal s'est engagée dans une réflexion sur l'apport du numérique sur son territoire en produisant son propre schéma directeur d'usages et de services numériques d'intérêt public (SDUSN). Ce schéma a permis de mettre en lumière les grands enjeux du territoire en matière numérique. L'un des axes concernait l'accompagnement numérique des entreprises et plus spécifiquement des artisans, commerçants et producteurs du territoire.

La réponse apportée à cet axe définit 5 objectifs majeurs :

- Favoriser l'appropriation du numérique par les commerçants et les artisans du territoire et leur maîtrise des outils numériques.
- Permettre aux commerçants et artisans du territoire de vendre davantage sur le territoire en renforçant leur attractivité.
- Conserver la chalandise sur le territoire et limiter l'évasion du volume d'achats vers des plateformes extérieures au territoire.
- Favoriser la production locale et de qualité en circuit court.
- Contribuer ainsi à la dynamisation des centre-bourgs.

La volonté du Pays de Mormal de répondre à ces objectifs s'est concrétisée par des formations et accompagnements au numérique mais aussi par la création du Comptoir de Mormal, un site web type place de marché. Ce site permet aux entreprises du territoire de bénéficier d'une visibilité accrue en ligne mais aussi de vendre leurs produits en ligne. Le paiement en ligne sur le Comptoir a été une étape importante. Porté par l'association du Comptoir de Mormal, qui représente les entreprises du territoire, cette fonctionnalité permet aux commerçants et producteurs du site de mettre en valeur leur produits et de bénéficier d'un canal de vente supplémentaire. L'association du Comptoir de Mormal reste à ce titre ouverte à l'intégration de tous les artisans, commerçants et producteurs du Pays de Mormal souhaitant rejoindre le projet.

Face à ce nouveau défi qu'est la vente en ligne en Pays de Mormal, une réflexion s'est engagée en concertation avec l'association du Comptoir de Mormal sur la possibilité de proposer un service de livraison local, bon marché et répondant aux objectifs de développement durable.

L'Afeji Le Quesnoy ayant pour projet de lancer des activités de mobilité et notamment de la livraison de produits, les services de la Communauté de Communes se sont rapprochés de l'Afeji Le Quesnoy afin d'échanger sur la possibilité de livrer les produits commandés sur le Comptoir de Mormal. Regroupant économie locale et insertion professionnelle de personnes en situation de handicap, ce partenariat apparaît aujourd'hui comme une avancée majeure dans le développement du Comptoir de Mormal.

Afin de s'assurer de l'utilité de ce partenariat et de sa viabilité, l'Afeji associé à la Communauté de Communes du Pays de Mormal, s'est rapprochée de Nord actif afin de bénéficier du dispositif local d'accompagnement.

Ce dispositif, financé par Nord actif, consistera à l'analyse par un consultant des problématiques suivantes :

- Evaluation de la pertinence et de la faisabilité d'une logistique locale pour le Comptoir de Mormal
- Analyse des coûts humains, matériels et techniques associés à la mise en place d'une logistique Afeji pour le Comptoir de Mormal

Cette convention vise donc à associer les trois parties que sont la Communauté de Communes du Pays de Mormal, l'association du Comptoir de Mormal et l'Afeji dans un partenariat visant à s'assurer de la

bonne tenue du dispositif local d'accompagnement qui concernera la livraison par l'Afeji des commandes du comptoir de Mormal.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée de :

- D'autoriser le Président à signer la convention tripartite entre le Pays de Mormal, L'Afeji Le Quesnoy et l'association du Comptoir de Mormal.

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
59		

Décide :

- D'autoriser le Président à signer la convention tripartite entre le Pays de Mormal, L'Afeji Le Quesnoy et l'association du Comptoir de Mormal.

Fait et délibéré le 27 septembre 2023

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **02 OCT. 2023**
- De la publication le : **02 OCT. 2023**

Pour le Président
Le président
Par délégué
Guislain CAMBIER
Le Directeur Général Adjoint
de Mormal
Communauté de Communes

Pierre-Jean SANNO

le secrétaire
David BEAUMONT



Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le



ID : 059-200043321-20230927-67B_2023DEL-DE